

**Décision n° 8211 du 3 juin 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ2115882S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2021 :

Diani	Didier	NIGEND : 150 729
--------------	--------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2021 :

Girard	Franck	NIGEND : 169 162
Charlot	Brice	NIGEND : 191 302
Genty	François	NIGEND : 192 030

Article 3

Les maréchaux des logis-chef dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2021 :

Ott	Mathieu	NIGEND : 323 898
Laurent	Cécile	NIGEND : 229 586
Pateloux	Vincent	NIGEND : 228 869

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2021 :

Jacobée	Marc	NIGEND : 360 761
Salle	Charles	NIGEND : 377 906

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juin 2021.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
E. Bio Farina*